

ATELIER DROIT SOCIAL DIRECTEUR MANAGER (1/2)

Les enjeux de la fonction de directeur

Public visé

Directeur de service, manager

Toute personne désirant s'initier et/ou se perfectionner en droit social.

Prérequis : avoir des fonctions managériales,

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances de base en droit social.
- Intégrer la réglementation sociale pour manager au quotidien.
- Appréhender les réflexes et comportements à adopter, ceux à proscrire pour respecter le droit social et limiter les risques de conflits et de contentieux.

Méthode pédagogique

Afin de faciliter l'assimilation des concepts, plusieurs exercices sont proposés aux participants. À titre d'exemple, il leur est proposé de se livrer à des mises en situation sur les choix de contrats, le déroulement de la relation de travail, l'exercice du pouvoir disciplinaire, de s'auto évaluer par des quiz et QCM

Essentiellement actives et participatives, les méthodes pédagogiques déployées permettent de mesurer les enjeux pratiques du respect du droit social dans le cadre des missions du manager.

Programme

I-Comprendre les enjeux de sa fonction sous l'angle du droit du travail

- La portée et les limites de la capacité à représenter l'employeur
- Responsabilités du directeur

II- Comprendre les enjeux du contrat de travail et son contenu

1-Maîtriser la hiérarchie des sources de la réglementation sociale

- Le Code du travail, La Convention collective, Les usages, Le règlement intérieur.
- Le contrat de travail, La jurisprudence en droit social.

2-le contrat de travail

- De l'offre d'embauche à la rédaction du contrat, (CDD, CDI, temps partiel)
- Période d'essai, droits et obligations, le changement des conditions, la modification du contrat

III- Les droits et obligations du directeur

1-La durée du travail, la gestion des absences et les congés à l'épreuve des besoins de l'entreprise

- La durée du travail, le calcul des repos, les pauses, le temps partiel
- La gestion des absences.
- Les congés : congés payés : durée du congé, gestion des départs, autres congés.

2-Mettre en œuvre le pouvoir de sanction (droit disciplinaire, règlement intérieur...)

3- Se conformer à l'obligation de sécurité

- Le non-respect de la durée légale du travail.
- Les conflits, les alertes
- Le harcèlement, discrimination
- L'hygiène et la sécurité : une obligation de sécurité de résultat

VI- Appréhender le rôle du CSE

Durée : 4 heures

Lieu : 327 rue saint martin 75003

Modalités d'organisation :

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Organisation en présentiel

En intra ou inter entreprise Taille du groupe 1 à 8

Tarifs :

500 euros HT par participant

Moyens techniques :

Formation en présentiel : salle de formation équipée avec paperboard, support pédagogique fourni à l'issue de la formation

Formation à distanciel : outil de visioconférence (ZOOM, teams..)

Modalités de suivi et d'évaluation :

Auto-évaluations en début et en fin de formation,

Programme déroulé sous forme de questionnement permettant aussi d'évaluer les besoins et niveau

QCM Mises en situation à l'oral avec jeux de rôle

Evaluation début et fin de formation

Moyens utilisés pour le suivi de l'assiduité :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de présence

100 % des stagiaires ayant suivi la formation sont satisfaits

10 stagiaires formés en 2023,

100 stagiaires formés en prévisionnel pour 2024

FORMATEUR : Valérie Benchetrit Avocate au barreau de Paris et fondatrice du Cabinet Ellia avocats

(Programme à jour du 14/03/2023)

En cas de réclamation ou pour toute question : contact@vaelioformation.com